

$(x^n + C)' = (x^n)' + (C)' = nx^{n-1} + 0 = nx^{n-1}$   
 $(\frac{1}{x}x^2)' + (C)' = x$   
 $(a^2 - ab + b^2)'$   
 $+ 2ab + b^2$   
 $\sqrt[n]{b}$   
 $(a^2 + ab + b^2)'$

$E = mc^2$   
 $a > 0$   
 $a = 0$   
 $a \geq 0$

$\sin \alpha + \sin \beta = 2 \sin \frac{\alpha + \beta}{2} \cos \frac{\alpha - \beta}{2}$   
 $f(x) = a(x - x_1)(x - x_2)$

$a^2 + b^2 = c^2$

$a^m \cdot a^n = a^{m+n}$

$(A \cap B) \cup (A \cap \bar{B}) = A$

$101$



SAISON 2025-2026

# CLASSEMENT NUMÉRIQUE

Dossier explicatif

MIS À JOUR LE

01/08/2025 - Version 25/26 - 01

# RÈGLEMENTATION DU CLASSEMENT POUR LA SAISON 2025-2026

## 1. Réclamations mi-saison :

Le système harmonisé de réclamations de classement à mi-saison est désormais pleinement en application pour toutes les provinces.

Les joueurs peuvent introduire une demande de réévaluation via leur Espace Personnel (EP) jusqu'au 1er décembre 2025. Cette demande repose uniquement sur les points réellement accumulés : il ne s'agit pas de réclamer un classement précis, mais d'obtenir une évaluation automatique et objective.

Les calculs seront effectués après les résultats de la 11e journée, et la publication officielle des reclassements interviendra uniquement après la période d'appel, afin de garantir une communication claire et centralisée. Les joueurs et clubs concernés seront avertis via leur Espace Personnel.

### Principes de reclassement à mi-saison

#### 1. Joueurs ayant posé une réclamation

- Le joueur doit impérativement figurer dans le ranking correspondant (aucune tolérance).
- Il doit atteindre un écart minimum de deux classements pour que sa demande soit acceptée.

#### 2. Joueurs inactifs

- Les joueurs inactifs la saison précédente ou au 1er janvier peuvent être reclassés si l'écart est d'au moins deux classements.
- Le reclassement est rétroactif et les points sont ajustés au 1er juillet (modification des points).

#### 3. Reclassement automatique (+3 classements)

- Tout joueur présentant une différence de trois classements ou plus est automatiquement reclassé, sans qu'aucune demande ne soit nécessaire.

# RÈGLEMENTATION DU CLASSEMENT POUR LA SAISON 2025-2026

## Gestion des appels

1. Joueurs ayant introduit une réclamation
  - Un appel est accepté uniquement si une erreur dans le ranking est identifiée et que cette erreur justifie un reclassement.
2. Joueurs inactifs
  - Les appels sont systématiquement refusés.
3. Joueurs reclassés automatiquement (+3 classements)
  - Les appels ne seront acceptés que dans les cas suivants :
    - Qualification aux Championnats de Belgique,
    - Cas exceptionnels dûment justifiés et acceptés par la Commission Francophone des Classements + le Responsable Provincial.

## **2. Les points des inactifs :**

Les joueurs inactifs perdront un forfait de 45 points, même si leurs points sont inférieurs au classement.

## **3. Répartition de la gestion des réclamations**

La latitude provinciale dans le traitement des réclamations, introduites lors de la saison 2024-2025, reste d'actualité pour la saison 2025-2026.

- Cette latitude, limitée à 15 points, permet une meilleure harmonisation entre les provinces.
- Responsabilités des provinces :
  - Chaque province reste responsable du traitement des cas situés dans cette marge de 15 points.
  - Elle peut accepter ou refuser une réclamation dans ce cadre, en tenant compte du contexte sportif et des éléments à disposition (évolution du joueur, résultats, etc.).
  - Les autres réclamations sont gérées par l'AFTT.
- Toute réclamation d'un NC vers le classement E6 (ou NC vers D6 pour les dames) sera acceptée.

# RÈGLEMENTATION DU CLASSEMENT NUMÉRIQUE POUR LA SAISON 2024-2025

## 4. Barrages et tours finaux :

La gestion des barrages et tours finaux est encadrée avec des règles spécifiques pour ne pas mettre en difficulté les clubs.

### Avant la publication des nouveaux classements :

- Tous les matchs de barrage et de tour final disputés avant la publication officielle des classements seront comptabilisés.
- Ils seront regroupés sous l'intitulé « Barrages et Tours finaux », avec comme date de référence celle de la publication des classements.
- Le total des points obtenus sur l'ensemble de ces matchs sera analysé :
  - Si le total est positif → il sera ajouté comme bonus dans le calcul du nouveau classement.
  - Si le total est négatif → il sera ramené à zéro (aucun malus).

### Après la publication des nouveaux classements :

- Tous les matchs joués après l'octroi des classements seront regroupés sous la date du 30 juin.
- Ces résultats ne modifieront pas le classement de la saison en cours, mais seront comptabilisés comme bonus pour la saison 26-27.

## 5. Vétérans

Des écarts de traitement entre provinces ont été constatés concernant les compétitions vétérans, certaines leur attribuant un coefficient équivalent à l'interclubs Messieurs/Dames, d'autres un coefficient très faible.

Pour harmoniser l'impact au classement, un coefficient spécifique de 0.65 est désormais appliqué à toutes les compétitions vétérans, que ce soit en tournois ou interclubs, dès la saison 2025-2026.



# CLASSEMENT NUMÉRIQUE

MESSIEURS

# 1. EQUIVALENCE DES CLASSEMENTS

Voir le tableau en annexe.

La pyramide appliquée dépend du nombre de joueurs actifs à la date d'octroi des classements. Il s'agit donc d'une estimation provisoire, fournie à titre informatif.

## 2. TABLE DES POINTS

<b>Différence de points</b>	<b>Résultat attendu</b>	<b>Résultat inattendu</b>
0 - 25	9	10
26 - 50	8	12
51 - 75	7	14
76 - 100	6	16
101 - 150	5	18
151 - 200	4	20
201 - 250	3	24
251 - 300	2	28
301 - 400	1	32
+ 401	0	40

**Facteur de défaite en interclubs**

80%

**Facteur de défaite en tournoi**

50%

### 3. COEFFICIENT TOURNOIS

Coéfficient	Coéfficient	Compétitions
R1	2.5	Tableau final des Championnats de Belgique A
R2	2.2	Poules des Championnats de Belgique A Coupe de Belgique (1/2 finale et finale) Championnats A de l'AFTT
R3	1.5	Championnats BCDE de l'AFTT Championnats de Belgique : - Jeunes - Vétérans - BCDE Tournoi Série A (Série A) Coupe de Belgique (jusque 1/4 finale)
R4	1.2	Tournoi série A (BCDE-NC) Championnats Provinciaux : - Jeunes - Vétérans - BCDE Top 12 Jeunes Critérium National Jeunes
R5	1	Tournoi Série B & C
R9	0.65	Tournois vétérans (hors critérium, Champ. prov. et Belgique)

### 3. COEFFICIENT INTERCLUBS

Coéfficient	Coéfficient	Compétitions
R2	2.2	SuperDivision
R5	1	N1 & N2
R6	0.95	N3 & IWB & Landelijk
R7	0.9	P1
R8	0.85	Autres provinciales
R9	0.65	Interclubs vétérans

**Un coefficient R10 à 0.35 est mis a disposition des provinces pour toutes les compétitions qu'ils considèrent comme promotionnelles**



# CLASSEMENT NUMÉRIQUE

DAMES

# 1. EQUIVALENCE DES CLASSEMENTS

Voir le tableau en annexe.

La pyramide appliquée dépend du nombre de joueurs actifs à la date d'octroi des classements. Il s'agit donc d'une estimation provisoire, fournie à titre informatif.

## 2. TABLE DES POINTS

### Différence de points   Résultats attendu   Résultat inattendu

0 - 25	9	10
26 - 50	8	12
51 - 75	7	14
76 - 100	6	16
101 - 150	5	18
151 - 200	4	20
201 - 250	3	24
251 - 300	2	28
301 - 400	1	32
+ 401	0	40

**Facteur de défaite en interclubs**

80%

**Facteur de défaite en tournoi**

50%

### 3. COEFFICIENT TOURNOIS

Coéfficient	Coéfficient	Compétitions
R1	2.5	Tableau final des Championnats de Belgique A
R2	2.2	Poules des Championnats de Belgique A
R3	1.5	Championnats A de l'AFTT Coupe de Belgique (1/2 finale et finale) Championnats de Belgique : <ul style="list-style-type: none"><li>- Jeunes</li><li>- Vétérans</li><li>- BCDE</li></ul> Tournoi Série A (Série A)
R4	1.2	Championnats BCDE de l'AFTT Coupe de Belgique (jusque 1/4 finale) Tournoi série A (BCDE-NC) Championnats Provinciaux : <ul style="list-style-type: none"><li>- Jeunes</li><li>- Vétérans</li><li>- BCDE</li></ul> Top 12 Jeunes Critérium National Jeunes
R5	1	Tournoi Série B & C
R9	0.65	Tournois vétérans (hors critérium, Champ. prov. et Belgique)

### 3. COEFFICIENT INTERCLUBS

Coéfficient	Coéfficient	Compétitions
R3	1.5	SuperDivision
R4	1.2	N1
R5	1	N2
R6	0.95	N3 & IWB & Landelijk
R7	0.9	P1
R8	0.85	Autres provinciales
R9	0.65	Interclubs vétérans

**Un coefficient R10 à 0.35 est mis a disposition des provinces pour toutes les compétitions qu'ils considèrent comme promotionnelles**